

Date : fin juin 2010.

Durée : 2 h / 2 h 30

Lieu : CGPME, 2 rue Jules Verne à Clermont-Ferrand

Public : collectivités, entreprises, organismes professionnels, associations, adhérentes ou non à PF21.

Objectifs :

- informer sur les règles à suivre et les moyens mis à disposition pour se débarrasser du matériel électronique et électronique usagé ;
- identifier les besoins et problèmes en la matière, tout comme les solutions existantes ou à créer.

Les DEEE : équipements électriques et électroniques

- *Matériel informatique : ordinateurs, moniteurs, imprimantes, scanners, routeurs réseau, enceintes.*
- *Multimédia et mobilité : baladeurs audio/vidéo, appareils photo numériques, caméscopes, assistants personnels, GPS.*
- *Electronique de loisirs : téléviseurs, magnétoscopes, vidéo projecteurs, lecteurs et/ou enregistreurs CD et DVD, amplificateurs, chaînes hi-fi compactes, jouets, décodeurs (câble, satellite, TNT).*
- *Téléphonie : téléphones fixes et mobiles, modems.*
- *Electroménager : lave-linge/vaisselle, réfrigérateur, fours/micro-onde, tondeuse, robots de cuisine, sèche cheveux...*
- *Outils : bricolage, jardinage*

PROGRAMME

Accueil par Elie FAYETTE, Président de la Plate-forme 21 pour le développement durable

1°) Accueil et tour de table des participants et intervenants

Animation : MH MOINET

2°) Définitions (Ademe Auvergne/DREAL)

- Qu'est-ce qu'un « déchet », que sont les « D3E » ?

3°) La réglementation (Ademe Auvergne/DREAL)

4°) Témoignage de prestataires

Intervenants invités : entreprises de collecte et de recyclage (dont certaines relèvent de l'économie sociale).

Intervention de chacun à partir de 3 questions :

- quels sont les produits qu'ils acceptent ?
- sous quelles formes et à quelles conditions ?
- quels problèmes rencontrent-ils ?

5°) Témoignages des participants

Intervention à partir de 3 questions :

- retours d'expériences : quels sont leurs pratiques ? Quels problèmes rencontrent-ils ?
- quels sont leurs besoins (ex : CD et DVD ...) ?
- comment les satisfaire ou mieux les satisfaire ?

Conclusion par Elie FAYETTE.